

Donner la parole et écouter



NOTRE OBJECTIF :

Instaurer une organisation de la vie municipale transparente, ouverte et participative, favorisant la parole, l'écoute et l'implication active de chacun, adulte et enfant, dans les décisions locales.

Structurer une véritable démocratie locale



NOTRE CONSTAT :

Insatisfactions, frustrations, sentiments de ne pas avoir été entendus ou d'avoir travaillé pour rien, manque de réflexion transversale...



NOS PROPOSITIONS :

- ▶ **Un élu(e) référent(e)** garant(e) de la mise en place de la participation habitante.
- ▶ **Moderniser la communication municipale** afin d'accroître la transparence et d'améliorer la lisibilité des événements.
- ▶ **Assurer un suivi réactif des sollicitations** et des questions des habitants.
- ▶ **Des modes de concertation clairs** définis avec les citoyens, permettant à chacun de s'exprimer. Ce sera l'occasion de proposer et tester des méthodes de concertation qui favorisent la présence d'une diversité d'habitants dans les groupes de travail (ex : le tirage au sort).
- ▶ **Une information transparente** sur les éléments nécessaires aux participants dans les réflexions et discussions.
- ▶ **Des comités de pilotage** sur des projets communaux ouverts aux habitants.
- ▶ **Des comités de quartier** au rôle renforcé, afin qu'ils deviennent force de propositions. En plus des problématiques propres à leur secteur, ils seront intégrés dans les réflexions sur les grands projets municipaux.
- ▶ **Des locaux dans chaque quartier** destinés aux réunions, aux activités citoyennes et aux permanences publiques.



FOCUS SUR...

Des appels à projets citoyens.

Nous proposerons aux habitants de répondre à des appels à projets sur des aménagements envisagés par la municipalité (aménagements devant les écoles, squares etc). Les habitants pourront aussi s'organiser entre eux pour proposer des projets à la municipalité. Dans ces deux démarches, les services municipaux apporteront un appui technique pour garantir la faisabilité et établir le chiffrage. Les propositions seront examinées au regard de l'intérêt général et soumises à un vote des Voreppins.